



C'est difficile à croire, n'est-ce pas? Votre fils ou votre fille se prépare en vue de commencer son premier emploi. Bien que vous sachiez qu'il s'agit d'une étape importante, l'idée que votre enfant entre sur le marché du travail vous rend peut-être nerveux. Peu importe si le travail est un emploi à temps partiel ou le début d'une nouvelle carrière, tous les travailleurs font face à des dangers au lieu de travail. Les jeunes travailleurs sont particulièrement susceptibles de subir une blessure dans le cadre de leur emploi. Au Nouveau-Brunswick, plus de 1 500 jeunes travailleurs (âgés entre 15 et 24 ans) subissent une blessure au travail chaque année.

Vous pouvez cependant faire quelque chose. Les parents peuvent jouer un rôle essentiel en vue d'assurer la sécurité de leur enfant au travail. Les renseignements qui suivent expliquent pourquoi les jeunes sont plus à risque de subir une blessure au travail et ce que vous pouvez faire pour assurer la sécurité de votre enfant au travail.

PARENTS :

CE QU'IL FAUT SAVOIR AU SUJET DE VOTRE JEUNE TRAVAILLEUR

Pourquoi les jeunes sont-ils plus à risque de subir une blessure au travail?

Selon des recherches effectuées sur le développement des adolescents et du risque de blessures, les jeunes :

- subissent une variété de changements physiologiques à mesure qu'ils deviennent des adultes. Des changements de maturation au cerveau, des hormones pubertaires circulantes et des changements au niveau du système de réaction au stress peuvent être responsables de la nature exploratoire des adolescents, et pourraient causer le risque de blessures plus élevé chez les jeunes;
- ont des capacités de prise de décision altérées lorsqu'ils se trouvent dans une situation stressante (comme le début d'un nouvel emploi), ce qui pourrait les inciter à prendre des risques qu'ils ne prendraient peut-être pas autrement;
- reconnaissent le risque que posent des situations dangereuses, mais pourraient ne pas tenir compte des conséquences possibles d'un comportement dangereux lorsqu'ils perçoivent un avantage à court terme (comme prendre des attitudes pour être accepté). Cela veut dire que bien qu'ils puissent reconnaître qu'un certain comportement est dangereux, leur désir d'être acceptés pourrait faire en sorte qu'ils ne tiennent pas compte des conséquences possibles;
- ont besoin d'un bon système de soutien qui comprend des décideurs, des employeurs, des enseignants et surtout, les parents. Les membres de ce système de soutien renforcent les concepts de santé et de sécurité à l'aide de discussions avec votre enfant.

Qu'est-ce que les jeunes disent?

Même si les jeunes travailleurs ne se sentent pas en sécurité au travail, un grand nombre d'entre eux ne diront rien. Parmi les raisons qu'ont donné de jeunes Canadiens des provinces de l'Atlantique ayant répondu « non » à une question de sondage posée pour savoir s'ils aborderaient leurs inquiétudes relativement à leur sécurité au travail, on a soulevé les suivantes :

« Il faut parfois le faire ou bien perdre son emploi. »

« Je sais que je suis en sécurité au travail. »

« Cela me rendrait nerveux et me ferait me sentir stupide. »

« Je ne veux pas que mon employeur me trouve incompetent. »

Maintenant que vous savez pourquoi les jeunes pourraient être plus susceptibles de subir une blessure au travail, que pouvez-vous faire pour aider à protéger votre enfant?

Voici des suggestions :

Rappelez-lui qu'il a des droits à titre de jeune travailleur, soit :

- Le droit d'être informé des dangers présents au lieu de travail et de recevoir une orientation en matière de santé et de sécurité et une formation en sécurité propre au poste.
- Le droit de participer à l'élaboration de solutions aux problèmes de santé et de sécurité à son lieu de travail.
- Le droit de refuser d'effectuer un travail dangereux.

Assurez-vous que les discussions au sujet de la sécurité au travail sont chose courante à la maison. Posez-lui des questions qui portent sur :

- les types de tâches qu'il effectue au travail;
- la supervision fournie;
- la formation qu'il a reçue et s'il s'agit d'une formation continue;
- la façon dont il se sent lorsqu'il est au travail;
- son degré de confiance à l'égard de ses capacités au travail.

Assurez que votre enfant a l'équipement de protection individuelle nécessaire pour son travail et que cet équipement est en bon état d'entretien. Surtout, assurez qu'il le porte lorsqu'il quitte la maison pour se rendre au travail.

Partagez ces conseils avec lui et dites-lui que vous êtes engagé à aider à assurer sa sécurité au travail.

Passez du temps ensemble à l'ordinateur afin de consulter des ressources en ligne qui ont trait à la sécurité. De bons sites pour commencer sont www.securitejeunessenb.ca et www.travailsecuritairenb.ca.

Faites-lui savoir qu'il peut discuter de toute inquiétude au sujet de sa sécurité avec Travail sécuritaire NB. Dites-lui de composer le 1 800 222-9775 et de demander de parler à la coordonnatrice des programmes à l'intention de la jeunesse.

Je reçois une orientation et une formation.
Je connais mes droits.
Je pose des questions.
Je m'équipe.

Je refuse d'effectuer un travail dangereux.

